



Volume 11, numéro 3, le 4 mai 2020

Ce numéro vise à informer les groupes et les personnes participantes et retraitées du Régime de la situation actuelle du Régime et de ce qui s'est passé lors de la rencontre du comité de retraite du 7-8 avril 2020. Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous en faire part.

Une rencontre virtuelle et une nouvelle nomination au comité de retraite

Malgré les consignes de confinement, le comité de retraite a continué d'assumer son rôle et s'est réuni comme prévu les 7 et 8 avril dernier, mais, pour une première fois, en visioconférence. En dépit des contraintes qu'impose ce mode de rencontre, les membres ont répondu présents pendant cette journée et demie! Bravo à notre présidente qui a su si bien animer cette rencontre virtuelle.

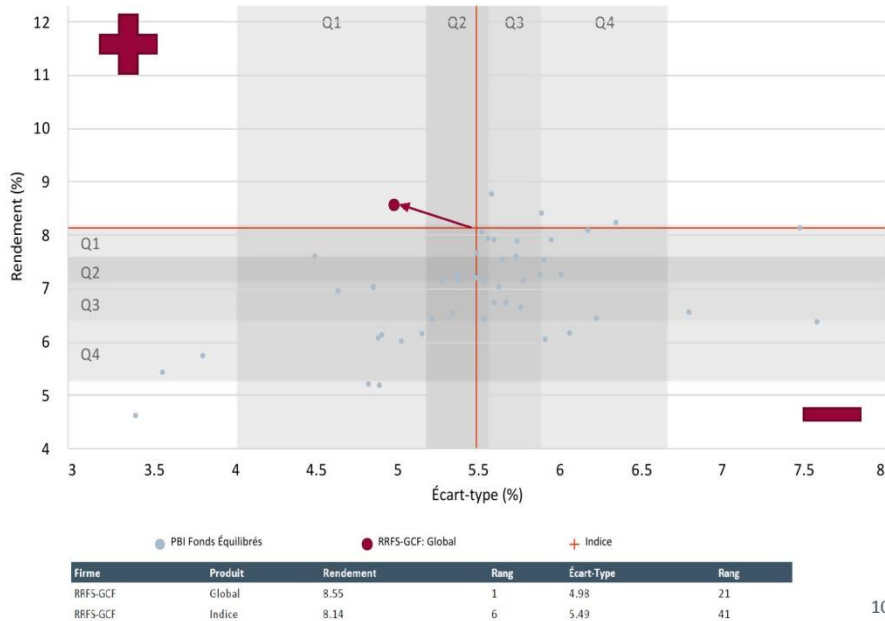
Ce premier comité de 2020 a aussi permis de nommer Marie Leahey, déléguée par SORIF, au poste de représentant des employeurs. Avec sa grande expertise du mouvement communautaire et des enjeux du Régime, les membres étaient heureux d'accueillir Marie au sein du comité.

Rapport sur les placements au 31 décembre 2019 et au cours des 4 dernières années

Comme annoncé dans l'Infolettre précédant, le rendement de la caisse pour 2019 et pour les 4 dernières années a été très bon, ce qui fait que nous avons démarré l'année en bonne posture pour faire face à la crise qui s'est développée depuis le début de l'année.

En résumé, le rendement de la caisse en 2019 s'élève à 16,34 %, nettement au-dessus de 5 ½ % à long terme net de frais requis pour financer les rentes de retraite. Sur 4 ans, notre régime a obtenu un rendement annualisé de 8,55 %, soit 0,41 % de mieux par année que les marchés dans lesquels nous sommes investis. Même si nos objectifs de placement ne visent pas à nous comparer aux autres caisses de retraite, il est intéressant de constater que notre régime se retrouve en tête, au 1^{er} centile (premier sur 100 !) quand on se compare à un univers de caisses de retraite au niveau du rendement. C'est ce qu'indique le graphique suivant :

Analyse Risque/Rendement sur 4 ans Portefeuille global



Par rapport aux lignes rouges (+), qui représentent la performance des marchés, notre régime se trouve en haut à gauche, ce qui indique **plus de rendement et moins de risque que les marchés**. Vous remarquerez que notre régime est le seul à se trouver en haut à gauche (les autres sont indiqués par les petits points bleus) et à avoir ainsi réussi **à la fois** à obtenir plus de rendement et moins de risque que les marchés, dans un contexte où la plupart des gestionnaires n'ont pas réussi à faire aussi bien que les marchés (à peine 6 % des gestionnaires ont mieux fait).

Une autre mesure de risque importante est de savoir si nous avons protégé en partie le capital dans les périodes de baisse de marché. Pendant les 4 dernières années, pour chaque 100 \$ de baisse du marché, le régime n'a perdu que 81,17 \$, protégeant ainsi près de 20 % du capital.

Toutes les classes d'actifs ont ajouté de la valeur depuis 2 ans, sauf le revenu fixe long terme

Notre participation à la Fiducie globale couvre maintenant 2 ans complets. Depuis 2 ans, le rendement de la caisse s'élève à 8,13 % (1,09 % de mieux que les marchés dans lesquels nous sommes investis) et les gestionnaires de toutes les classes d'actifs (sauf le revenu fixe à long terme) ont fait mieux que leurs marchés respectifs. Les 2 meilleures classes d'actifs ont été les actions étrangères (11,9 % par année, une valeur ajoutée de 2,07 %) et l'immobilier avec 8,98 % annualisé (2,85 % mieux que sa cible).

Deux nouveaux fonds en obligations et en actions canadiennes sans combustibles fossiles

Notre caisse de retraite comprend déjà un certain nombre de fonds sans titres d'entreprises dans les secteurs de la production de pétrole ou de gaz. Pour réduire davantage l'empreinte carbone de notre caisse dans un contexte d'urgence climatique, le comité de placement de la Fiducie globale a décidé de remplacer un fonds en obligations canadiennes et un autre en actions canadiennes gérés par Jarislowsky par deux fonds similaires du même gestionnaire, mais **sans combustibles fossiles**. Si on regarde la performance comparative des fonds depuis la mise sur pied des fonds sans combustibles fossiles, il n'y a pas de coûts et il pourrait même y avoir un avantage financier à faire ce changement de fonds :

Fonds JF (canadiens)	PBI Rendement des fonds JF au 31 décembre 2019		
	1 an (2019)	2 ans (2018-2019)	Depuis 2017 Avril : Oblig Juin : Actions
Obligations	7,6 %	4,4 %	3,5 %
Obligations FFF	7,5 %	4,5 %	3,5 %
FTSE Canada	6,9 %	4,1 %	3,4 %
Actions	20,5 %	6,3 %	7,4 %
Actions FFF	24,1 %	8,9 %	9,8 %
SPTSX	22,9 %	5,8 %	7,4 %
SPTSX60 FFF	21,6 %	6,9 %	8,3 %

Mais l'important dans ce changement de fonds, c'est la réduction importante de l'empreinte carbone de ces deux portefeuilles, comme en attestent les tableaux suivants.

Une réduction importante de l'empreinte carbone des 2 portefeuilles

ACTIONS CANADIENNES	Fonds JF sans combustibles fossiles	Fonds JF régulier	Indice S&P/TSX
Intensité carbone (nombre de tonnes de CO ₂ par millions \$ de ventes)	90,5	186,5	375,6
Intensité carbone par rapport au fonds régulier	49 %		
Intensité carbone par rapport à l'indice S&P/TSX	24 %		

OBLIGATIONS CANADIENNES	Fonds JF sans combustibles fossiles	Fonds JF régulier	Indice FTSE Canada Univers
Intensité carbone (nombre de tonnes de CO ₂ par millions \$ de ventes)	40,7	77,9	197,4
Intensité carbone par rapport au fonds régulier	52 %		
Intensité carbone par rapport à l'indice S&P/TSX	21 %		

Source : Jarislowsky Fraser et PBI

Au niveau de l'« intensité carbone » (ce qui signifie le nombre de tonnes de CO₂ émises par millions de \$ de ventes), nous réduisons de moitié (à 49 % exactement) l'intensité du nouveau fonds par rapport à l'ancien fonds en actions canadiennes et notre empreinte carbone est de seulement 24 % de celle de l'indice. Le gain est comparable avec le fonds en obligations, avec une empreinte de seulement 52 % de l'ancien fonds et 21 % par rapport à l'indice dans son ensemble.

Le nouveau « Fonds responsable d'infrastructure mondiale (FRIM) » devrait démarrer d'un jour à l'autre.

Après plusieurs mois de travail pour le mettre en place et finaliser les documents juridiques, le nouveau « **Fonds responsable d'infrastructure mondiale (FRIM)** » devrait démarrer d'un jour à l'autre. On s'attend à ce que les premiers appels de capitaux soient faits vers le mois de mai prochain.

Rappelons que ce Fonds a pu voir le jour parce que les actifs combinés de la Fiducie globale et d'autres clients de PBI étaient suffisamment élevés pour intéresser UBS à la mise sur pied de ce **fonds sur mesure**.

Ce fonds est un « Fonds responsable » parce que nous y avons inclus plusieurs directives qui vont en ce sens :

- Accent important sur les **énergies renouvelables** et exclusion/limitation de l'exploitation (**gaz/pétrole**), du charbon et du nucléaire ;
- **Exclusion des PPP** à caractère social (ex. : hôpital, école, prison) ;
- **Restrictions dans les placements liés à l'eau** ;
- Une obligation de respecter la politique d'UBS en matière de facteurs ESG.
- La possibilité pour PBI de bloquer l'ajout d'un nouveau fonds si le fonds ne lui semble pas approprié (nous n'avons pas le pouvoir toutefois de bloquer un investissement spécifique décidé par le gestionnaire à l'intérieur de l'un des fonds sous-jacents).

Un autre aspect intéressant de ce fonds est que, habituellement, un tel fonds est enregistré dans un paradis fiscal pour éviter tout impact fiscal pour les investisseurs imposables. Dans ce cas-ci, le fonds sera **domicilié au Canada** et l'administrateur sera Innocap, une entreprise québécoise.

Estimé de la situation financière au 31 décembre 2019

L'actuaire nous a présenté son estimation de la situation financière du Régime au 31 décembre 2019.

Au niveau de la capitalisation, nous avons 1,68 \$ en caisse pour chaque 1 \$ que nous devons en rente à payer, ce qui nous assurait un niveau de réserve intéressant à la veille de ce qui devait arriver dès le début de 2020.

Au niveau du taux de solvabilité, qui sert à calculer les montants transférables lors d'un départ, en raison de très bas taux à long terme sur les obligations fédérales (à peine 2,5 %), le taux de solvabilité s'élevait à 92,9 %, 5,5 % de mieux qu'au 30 septembre précédent. Ceci dit, l'effet négatif de ce taux de solvabilité inférieur à 100 % est annulé en partie parce

que les mêmes faibles taux d'intérêt servent aussi à calculer la valeur des droits de chaque participant et ont donc pour effet d'augmenter la valeur de ceux-ci.

Nous savons déjà que la situation financière du régime au 31 mars 2020 et probablement au 30 juin 2020 sera moins bonne, en raison d'une baisse additionnelle des taux d'intérêt, mais aussi du rendement négatif de la caisse. Mais, en raison de la situation financière au 31 décembre 2019 et de la structure de notre régime, nous avons confiance que nous disposons des outils pour passer au travers.

Évaluation actuarielle au 31 décembre 2019

Par prudence, compte tenu du contexte actuel et de sa durée indéterminée, le comité de retraite a décidé de demander à nos actuaires de produire une évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, de façon à établir la situation financière réelle au 31 décembre 2019 et fixer la cotisation et la formule de rente pour les 3 prochaines années, jusqu'à la fin 2022. Compte tenu de la crise financière actuelle, il est clair que nous ne prévoyons pas indexer les rentes pour 2019, même si techniquement la situation financière au 31 décembre 2019 l'aurait permise. La sécurité des rentes promises a toujours préséance dans notre politique de financement.

Renouvellement du contrat avec la firme d'actuaires PBI Conseillers en actuariat

Le temps était venu de renouveler le contrat qui nous lie à nos actuaires actuels, PBI. Il y avait relativement peu de modifications par rapport à l'ancien contrat, sinon l'indexation des montants au coût de la vie et un ajustement aux frais des évaluations actuarielles pour refléter la complexité accrue des normes les régissant. Les membres du comité de retraite et du secrétariat ont tous exprimé leur très grande satisfaction à l'égard du professionnalisme et de la qualité du service de PBI, leur compréhension et leur complicité par rapport aux valeurs que nous tenons à appliquer et que nous défendons face à Retraite Québec. Lors de leur embauche, ils nous ont proposé un « partenariat ». Dans ce cas-ci, il ne s'agissait pas d'une formule creuse et ils ont tenu parole. Le comité a donc renouvelé le contrat pour un autre cinq ans.

De nouveaux groupes se joignent au Régime

Depuis décembre, le comité de retraite a accepté formellement 33 adhésions de groupes dont vous trouverez la liste ci-après. Veuillez noter que vous pouvez trouver la liste complète de tous les groupes adhérents sur notre site.

- 760 Centre communautaire des femmes sud-asiatiques (South asian women's community centre)
- 761 Action Santé de Pointe St-Charles
- 762 Le regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue
- 763 Actions familles Sainte-Martine/Saint-Urbain-Premier
- 764 Benado inc.
- 765 Le Centre de loisirs adaptés La Maison Grandi-Ose
- 766 Tandem-Jeunesse
- 767 Service officiel de soutien au plan de garantie résidentielle (SOS Plan de garantie résidentielle)
- 768 La Maison d'Ariane

- 769 Comité logement Beauharnois (voir gr 232)
- 770 Amnistie internationale, section canadienne francophone (personnel non-syndiqué)
- 771 Centre d'action bénévole de la MRC Manicouagan
- 772 Association québécoise pour la défense des droits des retraités et des pré-retraités (A.Q.D.R.)
Section Brandon
- 773 La Pointe aux jeunes
- 774 Ressources alternatives Maskinongé (Équijustice Maskinongé)
- 775 Parents Uniques des Laurentides
- 776 LogisAction Notre-Dame-de-Grâce
- 777 Enfantaïsie Haute-Gaspésie
- 778 Association des personnes handicapées de la Rive-Sud Ouest (APHRSO)
- 779 La Maison des Grands-Parents de Villeray
- 780 Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD)
- 781 Action-Chômage Côte-Nord
- 782 Regroupement des organismes communautaires Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (ROCGÎM)
- 783 S.A.B.E.C. (Services d'accompagnement bénévole et communautaires)
- 784 Société de développement et d'animation de Mascouche (SODAM)
- 785 Projet Communic-Action
- 786 Regroupement des chômeurs et chômeuses de la région de Sorel-Tracy
- 787 Les Grands Amis du KRTB
- 788 Centre communautaire Radisson (CCR)
- 789 Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP)
- 790 Chez-nous entre hommes (Centre de ressources pour hommes Drummond)
- 791 Groupe d'Accompagnement Jonathan
- 792 Répit-Loisirs-Autonomie

Le Régime souhaite la bienvenue à ces groupes et au personnel salarié qui y œuvre !

Nos coordonnées

Anabelle Caron, coordonnatrice générale	poste 24
Sylvia Roy, coordonnatrice administrative	poste 23
Maria Luisa Apaza, responsable de la comptabilité	poste 25
Anne-Marie de la Sablonnière, responsable de la formation	poste 22
Andrianina Ramaroson, agente d'administration	poste 21

Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes
 2415, rue Montgomery, Montréal QC H2K 2S2
 Tél. : 514-878-4473/1 (888) 978-4473
 Adresse courriel : rfs-gcf@regimeretraite.ca
 Site internet : www.regimeretraite.ca